

ANNONCES LÉGALES
(SUITE)

L'ÉTANG-SALÉ

AVIS DE CONCERTATION PUBLIC

Par délibération 2024-12-04/11 du 04 décembre 2024, le conseil municipal de la commune de l'Étang-Salé a prescrit la procédure de révision alléguée n°1 du Plan Local de l'Urbanisme pour permettre le franchissement de la ravine Deschenez. L'objectif de la révision alléguée est de permettre la réalisation d'un ouvrage de franchissement de la ravine Deschenez sur le secteur Butte Citronnelle, projet inscrit dans le cadre de la réalisation de deux opérations regroupant 70 nouveaux logements sociaux au sein de l'opération de réorption de l'habitat insalubre (RH) Butte Citronnelle menée par la SODEGIS.

Cette nouvelle liaison permettra à terme une connexion directe entre ce quartier et le centre-ville de l'Étang-Salé (RD11) et la concrétisation de ce projet nécessite de faire évoluer le document d'urbanisme en vigueur par la suppression à la marge sur le site de 270 m² d'espaces boisés classés (EBC) inscrit au PLU qui par mesure compensatoire seront renforcés à surface équivalente dans la ravine Deschenez ou le boisement est plus significatif.

Modalités de concertation :

Au regard du projet de révision alléguée du PLU et des objectifs poursuivis, la commune met en place une concertation publique du lundi 20 janvier 2025 au 20 février 2025 d'une durée de 1 mois selon les modalités suivantes :

- Mise à disposition des éléments du dossier au fur et à mesure de son élaboration et pendant toute la durée de l'élaboration du projet en Mairie.
- Information sur l'avancement de la procédure via le site internet de la Ville : www.letangsale.fr
- Mise à disposition d'un registre destiné au recueil des observations et contributions de toute personne intéressée sera mis à la disposition du public à la mairie, aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux pendant toute la durée de l'élaboration du projet.
- Mise à disposition d'un registre dématérialisé accessible via le site de la commune.
- Possibilité d'adresser un courrier à Monsieur le Maire à l'adresse suivante : Hôtel de Ville Avenue Raymond Barre - B.P. 903- 97427 L'ÉTANG-SALÉ et par mail. À l'issue de cette période de concertation, une délibération du conseil municipal sera prise pour tirer le bilan de la concertation et arrêter le projet de révision alléguée et ce bilan sera joint au dossier d'enquête publique.

L006201



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

* SIDR *

Société Anonyme d'Économie Mixte
Créée en application de l'article 2 de la loi du 30 avril 1946
au capital de 125 000 000 €
12 rue Félix GUYON - 97404 SAINT-DENIS
R.C. SAINT-DENIS N° 74 B 118 - N° SIREN 310 863 592

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la SIDR sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le : Jeudi 16 janvier 2025
En présentiel et en visioconférence :
à 11 h 00 Salle Maïdo au siège social de la SIDR, 12 rue Félix Guyon - 97400 SAINT-DENIS
à 8 h 00 au siège social de CDC Habitat, Le Galaxie 33 avenue Pierre Mendès France - PARIS 13^{ème}
pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts en vue de la modernisation des modalités de réunion et de consultation des instances de gouvernance (loi 2024-537 du 13-6-2024 dite « Loi attractivité ») ;
- Pouvoirs pour les formalités légales.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à cette assemblée, de s'y faire représenter par un actionnaire ou par son conjoint, ou d'y voter par correspondance.

Les formulaires de vote par correspondance et de pouvoir seront adressés aux actionnaires. Les formulaires dûment remplis devront parvenir à la société 3 jours au moins avant la date de la réunion.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir. Tout actionnaire peut poser des questions écrites au Président à compter de la présente insertion. Ces questions écrites doivent être adressées, par voie électronique à l'adresse suivante : sidr@sidr.fr, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'Assemblée générale extraordinaire, accompagnée d'une attestation d'inscription en compte.

Les documents prévus par la loi, sont tenus à la disposition des personnes qui souhaitent en prendre connaissance, au Siège Social, 12 rue Félix Guyon à SAINT-DENIS.

SAINT-DENIS le 30 décembre 2024
Le Président du Conseil d'administration
L005967

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26.11.2024, il a été constitué une société :

Forme : Société à responsabilité limitée (SARL)
Dénomination sociale : ICONIC
Objet social : Commerce de détail de matériels audio et vidéo en magasin spécialisé
Siège social : 42 rue Auguste Babet 97410 SAINT-PIERRE
Durée : 99 ans
Capital social : 500 euros divisé 50 parts sociales de 10 € euros
Gérant : POTINIER Marie Paule - 62 Rue Victor le Vigoureux - Apprt 7 - Etage 2 - 97410 SAINT-PIERRE
Immatriculation RCS SAINT-PIERRE (Réunion)

Pour avis

Le Gérant

L006213

G'M LES GRILLADES
BAR ET SALADES
SARL en liquidation
Capital social : 500€
Siège social :
69 Ter chemin Furcy Phtou
97470 SAINT-BENOIT
RCS : 904 406 253

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant délibération de l'AO du 31/12/2023 les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, ont donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-DENIS.

Le liquidateur
L006236



MARONEL INTERNATIONAL
SASU - Capital 5 000 €
Siège social :
4 avenue des Badamiers,
l'Ermitage - Saint-Gilles-les-Bains,
97434 SAINT-PAUL
824 225 296 RCS SAINT-DENIS
DE LA RÉUNION

Par décision du 31/12/2024, la société SOFILAC, SASU au capital de 55 110 euros, dont le siège social est 4 avenue des Badamiers, l'Ermitage, St-Gilles-les-Bains 97434 ST PAUL, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 402 641 211 RCS ST-DENIS DE LA RÉUNION a, en sa qualité d'associée unique de la société MARONEL INTERNATIONAL, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société MARONEL INTERNATIONAL au profit de la société SOFILAC, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Mention sera faite auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-DENIS DE LA RÉUNION.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de SAINT-DENIS DE LA RÉUNION, 45 rue Sainte-Anne, 97400 SAINT-DENIS de la Réunion.

POUR AVIS
Le Président
L006235

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE
DE COMMERCE DE SAINT-PIERRE
DE LA RÉUNION

Le 31/12/2024, le Tribunal Mixte de Commerce de SAINT-PIERRE de la Réunion a arrêté le plan de Redressement Judiciaire à l'égard de :

Monsieur Arnaud, Marc, André
BALDY - AB SUD PLOMBERIE
38 rue des Lianes d'Or ZA Trois-Mares
97430 LE TAMPON
SIREN : 443 548 607 (Non inscrit au RCS SAINT-PIERRE de la Réunion)

Durée du plan : 8 ans prenant effet le 31-12-2024 et expirant le 31-12-2032

Ledit jugement a désigné Commissaire à l'exécution du Plan : P26 prise en la personne de Maître Nicolas GRICOURT 28 rue Labourdonnais 97400 SAINT-DENIS

Le greffier du Tribunal,
L006224



RSM

THE POWER OF BEING UNDERSTOOD

AND IT'S YOURS TO ENJOY.

Tél. : 02 62 818 817

PIA CONSEILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 76 rue Elisa
97438 STE-MARIE
819 420 290
RCS ST DENIS DE LA RÉUNION

Aux termes d'une délibération en date du 26/12/2024 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Conseil et accompagnement en création et développement des entreprises, conseils en investissements des entreprises, financement des actifs des entreprises et recherche de bonification de financement, intermédiaire des opérations de banques et services de paiement, facilitation administrative et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis
La Gérance
L006230

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE
DE COMMERCE DE SAINT-PIERRE
DE LA RÉUNION

Le 31/12/2024, le Tribunal Mixte de Commerce de SAINT-PIERRE de la Réunion a ouvert une procédure de Redressement Judiciaire à l'égard de :

Monsieur Sébastien, Thierry FOLIO
30 chemin Citerne Bras de Pontho
97430 Le TAMPON

Activité : Maçonnerie charpente couverture électricité plomberie finition montage de structures métalliques terrassement rénovation gestion et transaction immobilière, achat négocié et vente de marchandises diverses, apporteur d'affaires et prestations de services diverses

Immatriculé(e) au RCS de SAINT-PIERRE de la Réunion N° A 480 400 092 (2017A00584)

La procédure ne visera le patrimoine professionnel conformément à l'article L 681-2-II du code de commerce

Administrateur judiciaire : SELARL Elise de LAISSARDIERE 18 rue Saint-Bernard 97400 SAINT-DENIS ayant pour mission d'assister

Mandatitaire judiciaire : SELARL HIROU prise en la personne de Me Laurent HIROU CS 161053 8 rue Labourdonnais 97 404 SAINT-DENIS Cedex

Les créanciers doivent déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire désigné dans les deux mois de l'insertion au BODACC, à peine de forclusion.

Le greffier du tribunal
L006225



Etude de Maîtres Olivier LE GOFF,
Imrane OMARJEE
& Associés,
Notaires à SAINT-PIERRE (La Réunion) 22 allée de la Piscine,
Centre Casabona.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Ulrich QUINOT, Notaire associé de la SELAS « LE GOFF, OMARJEE & Associés, Notaires », titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de SAINT-PIERRE (La Réunion), 22 allée de la Piscine, Centre Casabona, le 17 décembre 2024, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : LE DOUBLE 8.
Siège : SAINT-PIERRE (97410), 208 chemin Bordier.
Durée : 99 années
Capital social : Trois mille euros (3 000,00 eur).

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants sont Monsieur Valdo Jean Christopher MAROUCHE-GOPALLE, demeurant à SAINT-PIERRE (97410) 208 chemin Bordier et Monsieur Roger Gilles CHANE-KOUNE, demeurant à SAINT-PIERRE (97410) 87 rue du Père Laporte.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de SAINT-PIERRE.

Pour avis
Le notaire,
L006223

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/01/2025 à La Possession, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination sociale :

LES PETITS COUSSINETS
Siège social : 9 rue Ho Chi Minh, Pichette, 97419, La Possession
Objet social : Pension féline et canine et vente d'accessoires pour chiens et chats

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les cessions d'actions sont soumises à une procédure d'agrément.

Présidence : La société Lise Orgerit Invest, Eurl immatriculée au RCS de SAINT-DENIS sous le numéro 938 910 916
Représentée par Madame Lise, Hélène, BITAINE ép. ORGERIT, Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-DENIS.

Pour avis, la présidence
L006222

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE
DE COMMERCE DE SAINT-PIERRE
DE LA RÉUNION

Le 31/12/2024, le Tribunal Mixte de Commerce de SAINT-PIERRE de la Réunion a ouvert une procédure de Liquidation Judiciaire à l'égard de :

Madame Sandra PIAUD
94 avenue Président Mitterrand 97410 SAINT-PIERRE

Activité : Restauration rapide, burgers, hot dogs, salades, frites, glaces, pâtisseries, boissons chaudes et froides, avec et sans alcool conformément à la législation en vigueur, sur place et à emporter.

Immatriculé(e) au RCS de SAINT-PIERRE de la Réunion N° A 530 362 011 (2024A00001)

La distinction des deux patrimoines n'apparaît pas comme strictement respectée et qu'en conséquence, la présente procédure collective visera à la fois les éléments du patrimoine professionnel et ceux du patrimoine personnel, sans préjudice de l'application de la loi dans le temps, conformément à l'article L 681-2-III du code de commerce.

Liquidateur judiciaire : SELAS EGIDE prise en la personne de Me AIX BRE-NAC Résidence Vélytyr 23 rue Tourrette 97400 SAINT-DENIS

Les créanciers doivent déclarer leurs créances auprès du mandataire judiciaire désigné dans les deux mois de l'insertion au BODACC, à peine de forclusion.

Le Greffier du Tribunal,
L006231

GREFFE DU TRIBUNAL MIXTE
DE COMMERCE DE SAINT-PIERRE
DE LA RÉUNION

Le 31/12/2024, le Tribunal Mixte de Commerce de SAINT-PIERRE de la Réunion a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

SARL ASF ZS
42 chemin des Badamiers Littoral Trois-Bassins
97426 Les TROIS-BASSINS
Activité : Fabrication de menuiserie, commercialisation de tous produits liés directement ou indirectement en alu, pose de profils en Alu Immatriculé(e) au RCS de SAINT-PIERRE de la Réunion N° B 839 636 834 (2019B00196)

Mandatitaire judiciaire : SELARL HIROU prise en la personne de Me Laurent HIROU, CS 161053 8 rue Labourdonnais 97404 SAINT-DENIS Cedex
Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire susnommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, à peine de forclusion.

Le Greffier du Tribunal,
L006227

LOISIRS

BROCANTE

SAINT-ANDRÉ

A.B.C.D.

Pkg C'IDEAL
à côté de GIF

Dim 5 & Dim 12 janv.

De 5h à 13h.

06 92 87 31 95

PA0200252

SERVICES

M.S RENOVATIONS
POUR TOUS VOS TRAVAUX

- ➔ Remise à neuf toitures
- ➔ Lavage au karcher
- ➔ Remplacement des vis (avec kit de réparation)
- ➔ Etanchéité des angles
- ➔ Mise en peinture spéciale toiture tôle haute réflectance Solaire (avec AIRLESS)
- ➔ Travaux de rénovation [dans toute l'île]

Pour tout renseignement s'adresser à :
Mr MALET
0692 94 81 09

L'abonnement

Le Quotidien

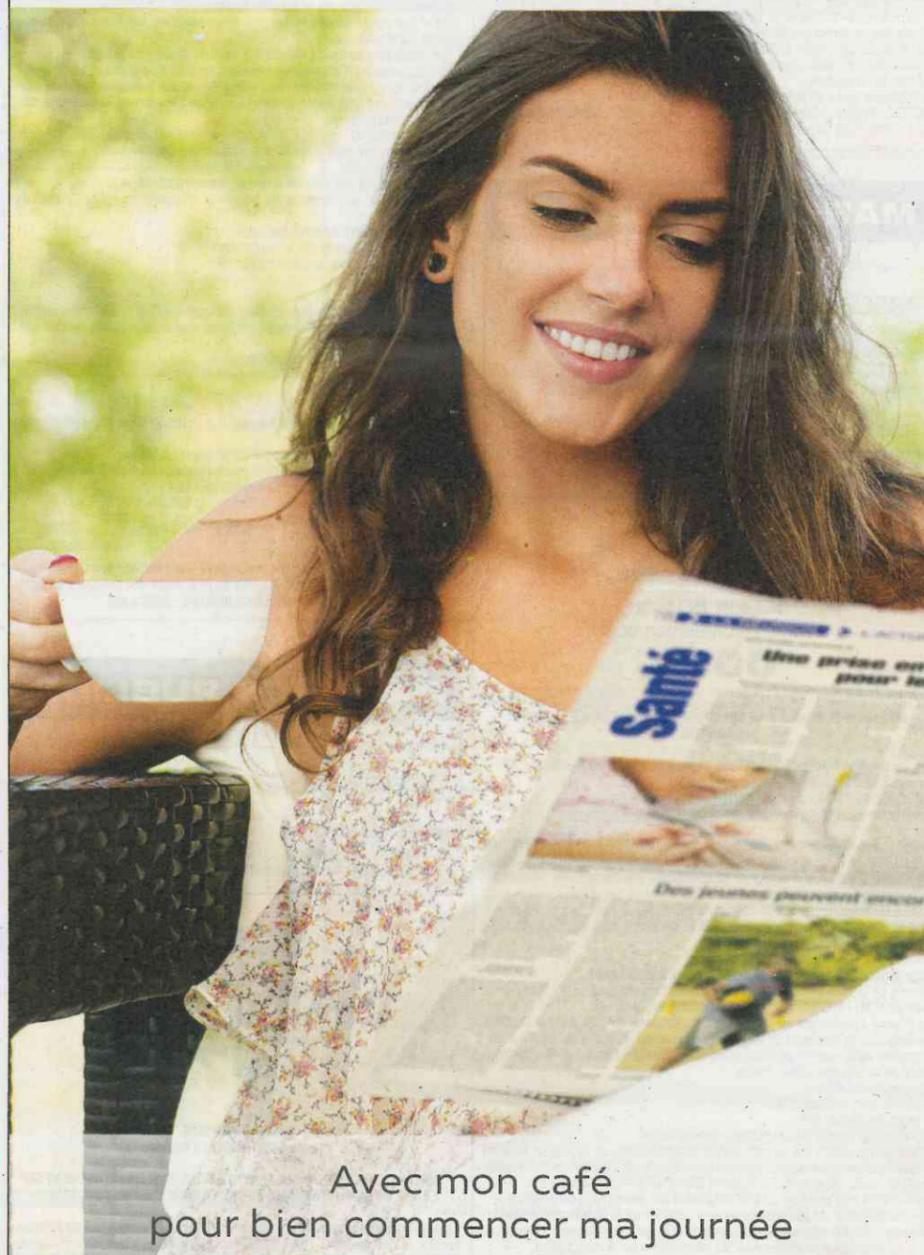
tellement

plus simple

Le Quotidien

DE LA RÉUNION ET DE L'Océan Indien

www.lequotidien.re



Avec mon café
pour bien commencer ma journée

VOUS SOUHAITEZ PUBLIER UNE ANNONCE CLASSÉE ?

Une équipe dynamique est à votre service

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00

0262 02 67 15 • pa@lequotidien.re

ET VOUS, QUEL QUOTIDIEN ?